

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Une réunion du Conseil municipal aura lieu le :

MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

à 18 h 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR :

- 1. approbation du procès-verbal du Conseil municipal** du 12 juillet 2018
- 2. décisions prises par le Maire** dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 3. affaires générales – ressources humaines**
 - 3.1. régime indemnitaire des élus
 - 3.2. télétravail : modalités de mise en œuvre de l'expérimentation
 - 3.3. mise à disposition d'un agent de la ville auprès du CCAS
 - 3.4. ouverture dominicale des commerces de détail : modification de date pour 2018
 - 3.5. ouverture dominicale des commerces de détail pour 2019
- 4. services techniques - urbanisme – environnement**
 - 4.1. SDEHG – rénovation de l'éclairage public de l'avenue du Parc, des impasses des Mimosas, des Floralies, des Buis et place Alphonse Daudet – abrogation de la délibération du Conseil municipal n° 58.2017 du 14 juin 2017 et nouvelle délibération
- 5. finances – marchés publics**
 - 5.1. travaux pour la rénovation et l'extension de l'hôtel de ville : caractère infructueux du marché
 - 5.2. exploitation et maintenance des installations thermiques, frigorifiques, de ventilation, de traitement d'air et d'eau : avenant n° 8 au marché
 - 5.3. extension de l'école maternelle Nicolas Poussin : avenants au marché
 - 5.4. admission en non valeur
 - 5.5. décision modificative n° 2
- 6. culture – sports – vie associative**
 - 6.1. signature d'une convention avec le Quai des Savoirs – Toulouse métropole en vue d'une action d'éducation à l'image (ateliers d'animation 3D) dans le cadre du festival Les Animés 2018
 - 6.2. attribution de la subvention à l'association 3A
 - 6.3. travaux salle de danse au centre culturel Alain Savary : avenant à la convention avec En K Danse
- 7. questions diverses**